

# AVIRON AVIRON

## Saison 2020 / 2021

<i>Nombre d'adhérents</i>	<b>725</b>
<i>+ de 16 ans</i>	<b>639</b>
<i>- de 16 ans</i>	<b>86</b>

### *Les adhérents*

Au cours de cette saison, la section Aviron a accueilli **725 licenciés (en régression sur n-1 ; 834)**.

**En 2021 Boulogne 92 demeure classé 1<sup>er</sup> club français d'aviron.**

**Il est également le premier club français en nombre de licenciés.**

66% des adhérents ont renouvelé leur inscription, 34% rejoignent le club.

88 % des licenciés ont plus de 16 ans.

60 % des pratiquants sont des hommes 40 % des femmes vs 34% en 2019 : 39% en 2020).

**L'âge moyen** des licenciés est de 39,2 ans (38 ans pour les hommes / 41 ans pour les femmes).

Les rameurs de Boulogne 92 sont **domiciliés** pour 70% d'entre eux dans les Hauts de Seine (+3% vs n-1), 28% résidant à Boulogne Billancourt (+4% sur 2020). 21 % habitent Paris.

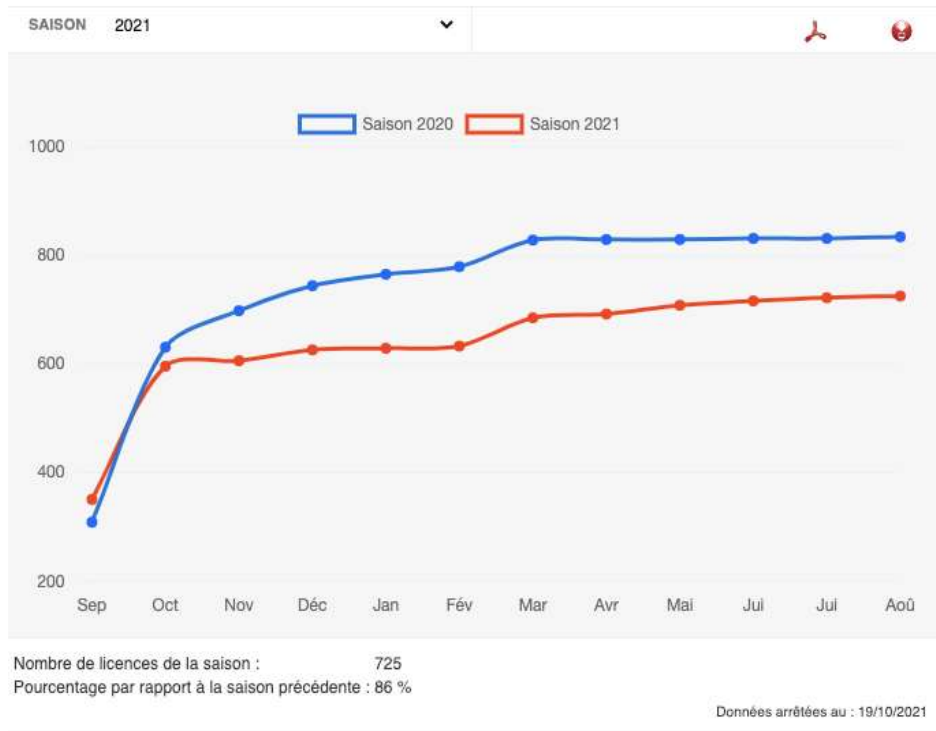
Viennent s'ajouter aux 725 licenciés :

- 664 **pratiquants scolaires** (vs 193 en 2020).

- 1 500 **initiations** (+200% sur n-1).

**Soit un total de 2 880 pratiquants sur la saison.**

- Evolution des effectifs



### *Les disciplines pratiquées*

- La section offre la possibilité de pratiquer l'aviron sous différentes formes :
  - La compétition, ouverte aux jeunes (J11 à J 18) et aux moins jeunes (seniors et vétérans)
  - La pratique bien être (loisirs), qui concerne une population majoritairement adulte.
  - Le handi aviron qui est totalement intégré dans la pratique courante du club. A ce jour, les adhérent(e)s handi sont très majoritairement orienté vers la compétition.
  - Depuis maintenant trois ans, le club a développé l'Aviron adapté en ouvrant la pratique à un public élargi au handicap mental.
  - L'aviron scolaire, à travers des partenariats noués avec des établissements scolaires de la ville de Boulogne ou des communes limitrophes.
  - La pratique en Comité d'Entreprises, ouverte aux membres des entreprises de la commune ou des communes limitrophes.

### *Le fonctionnement de la section*

- **Le bureau 2020-2021 est le suivant :**
  - Président : Pedro Ferreira
  - Vice-Présidents : Johan Rahmani et Olivier Jehl
  - Trésorier : Emmanuel Gaye / trésorier adjoint Nicolas Rousselin
  - Secrétaire : Christophe Leguay

Membres du bureau : François Banton, Marie Tavernier, Thierry Piganeau, Romain Beuret, Hugues Chanoine, Olivier Jehl, Alexandre Duthoit, Joël Dunesme.  
Membres cooptés : Julie Rollin, Nicolas Rousselin

- L'enseignement est effectué via nos entraîneurs professionnels : Cédric Toublan, Alexandre Bridel, Romain Lemaire, Vincent Faucheux, Valentin Colson, Constantza Sedaros, Julie Voirin accompagné au secrétariat par Roxane Delahaie. Une quinzaine d'encadrants bénévoles diplômés accompagnent les entraîneurs dans l'encadrement des pratiquants.
- Le club travaille activement dans les différentes instances de l'aviron afin de participer au développement de notre sport et de sa pratique, à travers l'implication d'un certain nombre de ses licenciés. Nos représentants dans la gouvernance du sport :

**Comité Départemental d'Aviron des Hauts de Seine** : Christophe Leguay, secrétaire / Marie-Laure Besson / Pedro Ferreira

**Ligue Ile de France d'Aviron** : Marie-Laurence Copie, comité directeur, commission d'arbitrage / Pedro Ferreira, comité directeur, commission formation / Christian Gaignard, commission loisirs

**Fédération Française d'Aviron** : François Banton, bureau, comité directeur, trésorier / Marie-Laurence Copie, comité directeur, commission universitaire / Pedro Ferreira, président de la commission loisirs / Alexandre Bridel, commission handicap

**Comité Olympique et Sportif Ile de France** : Pedro Ferreira, commission éducation

**ACBB** : Pedro Ferreira, comité directeur

### **Le bénévolat.**

Le premier moyen d'action à disposition de la section est le dynamisme de ses adhérents. Le **bénévolat** a représenté sur la saison écoulée 9 010 heures. Ce chiffre s'il est en régression vs 2020 (10 340 heures) et 2019 (12 200h) doit être interprété par rapport à la situation spécifique de cette saison. L'absence de stages et déplacements, impliquant une participation bénévole significative sur une saison normale, a entraîné mécaniquement un recul de la participation bénévole. Les 9 010 de bénévolat ont eu pour cadre de fonctionnement la seule base nautique de l'Ile de Monsieur et, à ce titre, il faut souligner l'extraordinaire mobilisation de nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps pour accompagner la pratique des adhérents.

Pour illustration : 2 500 heures d'encadrement ont été réalisées en 2021 vs 1 500 h en 2020. 679 heures ont été comptabilisées en déplacement vs 1 815 h en 2019 (356 h en 2020 en plein Covid).

Le bénévolat est une composante majeure d'une structure associative.

Sur la base du smic, cela équivaldrait à près de 130 000 € de charges salariales pour le club !

Pour rappel, les **principaux postes de bénévolat, en temps normal**, concernent l'encadrement, la gestion du club (bureau), les réparations du matériel mais aussi l'organisation, l'animation et la gestion des manifestations et déplacements tant du groupe loisir que du groupe compétition.

**L'encadrement** bénévole « traditionnellement » regroupe une vingtaine de personnes qui s'occupent régulièrement des rameurs loisirs, compétitions ou handisport.

Leurs interventions se font le plus souvent sur l'eau, lors des séances se déroulant à la Base Nautique mais également sur bassins extérieurs, lors de stages ou de déplacements ; parallèlement à l'encadrement sur l'eau, ils peuvent également agir lors d'encadrement en salle. La saison écoulée a vu leur intervention centrée sur l'encadrement sur notre bassin et durant les séances au sol sur la base.

La qualité de l'encadrement bénévole repose en partie sur les moyens que le club leur octroi pour réaliser leur mission.

En termes de **formation**, le club mène depuis plusieurs années une politique dynamique afin de renforcer le niveau de qualification de ses membres :

Sur la saison écoulée, les formations Initiateurs ont été perturbées du fait des restrictions d'accès et de rassemblement. La relance de la formation des encadrants bénévoles a permis au club de breveter, sous l'égide du CDA 92, 7 initiateurs et 3 éducateurs fédéraux.

Ces formations permettent de renforcer les compétences et d'augmenter ou renouveler le niveau des effectifs formés. Enrichir la qualification des bénévoles permet au club de développer les possibilités de pratique sur le bassin et en déplacement. Dans la le bénévolat repose sur un socle d'individus. L'enjeu pour la section est d'en élargir l'assise. Et d'associer un maximum d'adhérents à la vie associative, sous une forme ou une autre, à un moment ou un autre de la saison.

A ce titre, l'appel à bénévolat en début de saison (septembre) reçoit un bon écho. Ainsi près d'une trentaine de rameurs loisirs confirmés a participé à l'encadrement des rameurs débutants sur les six premières sessions d'initiation. Une centaine s'est également mobilisée sur l'encadrement de la **Traversée de Paris et des Hauts de Seine 2020**, âgés de 9 ans à 85 ans.

Une cinquantaine de bénévoles se sont mobilisés durant toute l'année pour permettre l'organisation et l'encadrement des séances en **aviron adapté** (qui ont été maintenues). Il faut noter que leur engagement a été encore plus fort que sur une année traditionnelle. En effet, les sessions, normalement organisées tous les 15 jours le dimanche après-midi, l'ont été de manière hebdomadaire. Cette organisation a permis de continuer à accueillir les 22 rameurs aviron santé par demi-groupe, dans le respect d'une jauge réduite de pratiquants. Les rameurs ont bénéficié d'une pratique identique à celle d'une période normale (séance tous les 15 jours), dans les mêmes conditions de sécurité (encadrement strictement identique et consignes sanitaires). En matière de mobilisation bénévole, celle-ci a été plus forte puisque les séances sont devenues hebdomadaires (vs 2 fois par mois) et démultipliée sur une même journée (deux séances pour un demi-groupe pour respecter la jauge de pratiquants / encadrants). Sur chaque dimanche, une quinzaine d'encadrants ont été mobilisés.

22 séances ont été organisées sur la saison (tous les week-ends d'octobre et novembre 2020).

Les rameurs de la section aviron adapté ont participé à 4 compétitions / animation : la Traversée des Hauts de Seine Paris 2020, le tour du bassin virtuel, le championnat de France virtuel et la Régate de Masses organisées en juin 2021.

De la même manière, en temps normal, le **bénévolat** de la section contribue au dynamisme de l'aviron sur le plan régional puisqu'il permet à la Ligue d'IDF d'aviron (LIFA) d'organiser

plusieurs **compétitions** de grandes envergures. Ce fut le cas en septembre 2020 puis fin juin 2021 au moment de la reprise sur bateaux longs/

Pour chacune des manifestations organisées à proximité de notre bassin, Boulogne 92 met à disposition des organisateurs une quinzaine de bénévoles.

Dernier point d'importance, omniprésente dans la vie du club, Boulogne 92 est probablement l'un des seuls clubs en France à permettre à ses adhérents de ramer quasiment sans interruption durant toute l'année, et ce principalement grâce à la mobilisation, en renfort des professionnels, de ses encadrants bénévoles qui permet d'assurer un suivi permanent sur l'eau.

Malgré le contexte de forte mobilisation sur une période longue, une amplitude hebdomadaire exceptionnelle (7j/7) et des créneaux de pratiques étendus (7h / 21h), le club est resté ouvert toute l'année.

**L'encadrement professionnel** est constitué de 6 équivalents temps plein auquel s'ajoute un emploi administratif en temps plein. 4 de ces salariés ont eu un emploi pérennisé à l'issue d'une formation aidée du club.

Vis-à-vis d'eux également, le club a un objectif de formation permanente dynamique pour leur permettre d'exercer au mieux leurs responsabilités et leur donner les moyens de participer au développement du club.

Diplôme	Nombre de titulaires
Brevet diplôme d'Etat	10
Avec certification handisport	1
Avec certification Aviron santé	1
Tuteur fédéral	5
Niveau 3 - Entraîneur fédéral en eaux intérieures	4
Niveau 2 - Educateur fédéral	16
Niveau 1 - Initiateur fédéral	72
Arbitre international	2
Arbitre national (yc formation en cours)	6
<b>Total</b>	<b>117</b>

### **Ecole de formation aviron.**

Boulogne 92 est **labellisé** école d'aviron trois étoiles FFA. Cette distinction distingue le club pour sa politique de développement dans la pratique des jeunes, du minime au moins de 23 ans. Ce label implique, en contrepartie, que le club fournisse à ces jeunes rameurs :

- Un encadrement renforcé (répartition des entraîneurs professionnels sur les différentes catégories compétition) ;
- Un suivi médical (convention signée avec l'Ecole d'Ostéopathie de Paris) ;
- Une aide aux déplacements pour les athlètes en Pôles régionaux ou en structures nationales.

A côté des moyens humains, les **moyens matériels** dont dispose le club sont également importants. En premier lieu, enviée par beaucoup et appréciée de tous, la Base Nautique de l'Ile de Monsieur offre des installations et du matériel de grande qualité.

Merci à toute l'équipe du Parc Nautique pour sa disponibilité et son accompagnement dans notre pratique quotidienne.

Côté **matériel**, 190 coques (483 sellettes) composent le parc à bateau. 9 coques sécurité (et autant de moteurs) ainsi que 4 camions et 4 remorques viennent compléter le dispositif. La valeur à neuf de cet ensemble est d'un montant supérieur à 2 M€.

Ce matériel est largement sollicité par les licenciés.

L'**entretien et la réparation du parc**, garant de durabilité et d'une pratique sécurisée, relève de l'implication de chaque rameur.

A noter que, malgré les conditions imposées par la crise sanitaire, plus de 2 300 heures de travaux ont encore été réalisées en atelier cette saison, par les bénévoles, pour l'entretien du matériel.

La **sécurité** de la pratique dépend largement des moyens humains et aussi matériel mis à disposition des rameurs. Mais également des conditions offertes par notre bassin.

Sport d'extérieur, l'aviron est soumis aux conditions climatiques (crues, grand froid).

Ces conditions compliquent la pratique « conviviale » des équipages loisirs et rendent complexe la recherche de performance des équipages compétition.

Toutefois au-delà des contraintes climatiques, notre bassin est soumis à de nombreuses complications qui renforcent, tout au long de l'année, la possibilité de disposer d'un « terrain d'entraînement » sécurisé.

Le club doit pouvoir disposer de **conditions de bassin correctes**

### *Les événements de l'année*

La saison a été marquée par la pandémie.

Elle a, à nouveau, fortement impactée la pratique de notre sport et le fonctionnement de la section.

Toutes les compétitions et randonnées ont été annulées sur la majeure partie de la saison.

La saison a démarré en septembre sur un fonctionnement « quasi » normal. 3 randonnées et un stage ont même pu être organisés en tout début de saison.

Mais la Base Nautique a été interdite d'accès aux adhérents et bénévoles en novembre 2020 pendant 5 semaines (sauf pour les catégories autorisées par le gouvernement : haut niveau, handi aviron, aviron santé, aviron scolaire et universitaire encadré).

Puis l'activité a pu reprendre en décembre 2020 mais réglementairement limitée à la seule pratique individuelle (hors dérogations très spécifiques). Ces restrictions à la pratique individuelle ont duré près de 6 mois.

L'aviron est un sport de plein air, soumis aux aléas climatiques. En janvier 2021 la Seine a été en crue pendant 46 jours !

Interdisant toute sortie (individuelle) sur l'eau. Le club a mis en place une gestion « industrielle » des jauges (nombre de pratiquants par créneau d'activité) et des bateaux ou ergomètres (disponibilité du matériel). Pour ce faire, l'application Sport Easy a été mise à disposition des

adhérents. La gestion des inscriptions aux créneaux de pratique en libre-service a mobilisé 5 bénévoles à mi-temps durant plus d'un semestre.

À partir du mois de décembre 2020, des créneaux de pratique à l'ergomètre ont été ouverts tous les jours. 2 000 séances encadrées ont été réalisées entre décembre 2020 et juin 2021.

En complément et durant toute cette période (décembre / juin), deux séances PPG hebdomadaires ont été animées par les éducateurs et initiateurs bénévoles. Elles étaient ouvertes à tous.

Au printemps, 70 créneaux ont été créés, pour permettre une pratique 7j/7 de 7h00 du matin à 21h00 grâce à la mobilisation sans faille de tous les salariés épaulés par de nombreux bénévoles. Pour sécuriser la pratique en bateaux individuels mais également sur les séances hivernales au sol (ergomètre en extérieur).

Durant toute cette période, la pratique en skiff et canoë a été la seule autorisée : 3 000 sorties ont été comptabilisées entre décembre et la reprise en bateaux longs en juin 2021. Des pointes journalières à 100 bateaux individuels ont été enregistrées. Soit près de 300 rameurs sur l'eau sur une seule journée, gérés par créneaux successifs.

Au mois de juin 2021, la reprise en bateaux longs sans jauge a été à nouveau réglementairement autorisée.

Toutefois, aucune randonnée ni compétition ne s'est déroulée de novembre 2020 à début juin 2021.

Cette saison 2020 / 2021 a été totalement atypique puisque malgré (ou du fait) des contraintes fortes de pratiques imposées par les Autorités, le nombre de sortie sur l'eau a littéralement explosé.

**Près de 8000 sorties** sur l'eau ont été enregistrées sur la saison (5 000 sur n-1, 6 500 sur n-2), et ce malgré des crues pendant 46 jours, un arrêt partiel de l'activité sur le bassin en novembre (hors Haut Niveau, Handi-Aviron, Aviron Santé et scolaires/universitaires encadrés) et une restriction aux bateaux individuels (hors dérogations) de près de 6 mois ! Sur une même journée, des pointes à près de 100 bateaux sur l'eau peuvent être comptabilisés, ce qui représente près de 300 rameurs.

Ces chiffres illustrent la nécessité de pouvoir mettre à disposition des pratiquants des moyens de sécurité adaptés.

L'un des événements majeurs de la saison 2020/2021 a été l'organisation par le club, en association avec le Comité Départemental d'Aviron (CDA 92) et la LIFA, de la **Traversée des Hauts Seine et de Paris**.

139 bateaux y ont participé, dont 15 yolettes du club, soit près de 700 rameurs.

Plus de 150 bénévoles ont contribué à l'organisation et à la réalisation de cet événement, dont une centaine d'adhérents du club. Si aucun participant étranger n'a pu participer à l'événement près de 40% venaient de Province pour découvrir le département des Hauts de Seine et Paris.

Boulogne 92 c'est aussi les **animations** qui ponctuent habituellement la saison. Un tour du bassin virtuel a été organisé en janvier 2021 (150 participants en extérieur sous la neige en fin de session !).

Le club a participé au Championnat de France virtuel sur machine.

Un dernier mot sur la participation à **Nautique 92**.

Organisées par le CD sur les infrastructures de la Base Nautique, le club participe activement à cette manifestation à travers la mise à disposition d'entraîneurs du club et le prêt de matériel.

Près de 1 500 Boulonnais et habitants des Hauts de Seine ont ainsi été initiés à l'aviron sur la saison écoulée.

### *Les résultats sportifs*

L'ensemble des épreuves du Championnat de France 2020 ont été annulées entre mars et juin 2021.

Certaines épreuves 2019 ont été reportées à la rentrée de septembre 2020 mais des conditions météo dantesque ont provoquées leur annulation ! De fait, les quelques titres qui ont été décernés cette année, l'ont été du fait des épreuves organisées après la fin de saison, en juillet septembre 2021 ; aucun classement n'a été réalisé. Il faut donc noter que Boulogne 92 est le dernier Champion de France en titre depuis maintenant trois saisons.

Durant ces longs mois compliqués, les entraînements du groupe compétition ont été adaptés aux contraintes. En juin 2021, la Régate de Masses a été organisée permettant la reprise, sous un format inédit, des compétitions.

7 athlètes sont titulaires en équipe de France et inscrits sur liste ministérielle Haut niveau : Christophe Lavigne, Julie Voirin, Aurélie Morizot, Bastien Quiqueret, Dorian Mortelette, Awen Thomas et Maelys Dournaux.

**Christophe Lavigne est qualifié pour les Jeux Paralympiques 2020 se déroulant à Tokyo en août 2021. Et 5 athlètes de nationalité étrangères portant les couleurs de Boulogne 92 ont été présents aux JO 2020 : Jovana Arsic, Tala Abujbara, Sarah Fraincart, Frédérique Rol et Patricia Merz.**

**Sans oublier notre arbitres internationale, Marie-Laurence Copie** qui a participé comme arbitre représentant la France aux JO 2020. A travers elle, c'est une consécration pour notre club qui participe à la formation d'arbitres de très haut niveau.

### *Conclusion*

La section s'est installée dans le haut niveau national depuis plusieurs années. En effet, depuis 2012, Boulogne 92 se classe dans les 5 premiers clubs français élite (2<sup>ème</sup> en 2017 et 2018). Ses rameurs sont sélectionnés en équipe de France d'aviron et d'handi aviron.

La saison 2019 a consacré Boulogne 92 comme premier club de France. Pour cause de crise sanitaire, aucun classement n'a été réalisé en 2020 ni 2021.

Le partenariat noué avec le CD des Hauts de Seine est entré dans les faits. Il vient compléter les relations étroites tissées avec la mairie de Boulogne depuis des décennies. Conformément à nos



objectifs, et malgré les difficultés sanitaires en cours, Boulogne 92 a pour objectif de valoriser l'image sportive de la ville de Boulogne et notre attachement à nos racines. Boulogne 92 pour rayonner s'appuie sur sa ville d'origine et son Département.

En parallèle de cette démarche « compétition », le club développe ses différentes pratiques et répond aux attentes d'un public toujours plus large. Plus gros club de France, Boulogne 92 s'appuie sur le professionnalisme de son équipe encadrante, accompagnée par les bénévoles formés, pour ouvrir l'accès de l'aviron au plus grand nombre.

L'aviron santé a été développé en partenariat avec le Comité Départemental dans cette optique. Autre motif de grande satisfaction pour le club, le développement réussi de l'aviron adapté. Plus d'une vingtaine d'adhérents, la plupart jeunes, atteint de troubles autistiques, ainsi que quelques-uns atteints de troubles mentaux sont accueillis et encadrés à intervalles réguliers au sein du club depuis plus de 3 ans.

La volonté de la section est de permettre à tous de pratiquer de la manière la plus intégrée possible notre sport.

Côté point de vigilance, et au-delà des contraintes climatiques précédemment évoquées, notre bassin est soumis à de nombreuses complications qui renforcent, tout au long de l'année, la possibilité de disposer d'un « terrain de pratique » sécurisé.

Le club doit pouvoir disposer de **conditions de bassin correctes**

Pour conserver une présence loisir sur la Seine aux portes de Paris et pour maintenir le haut niveau national dans lequel s'inscrit aujourd'hui le club, il est important de bénéficier de tous les soutiens locaux, départementaux et régionaux face aux projets qui veulent transformer le fleuve en une autoroute urbaine.

Dernier point : le traitement de la crise sanitaire a eu des effets importants sur la saison 2020 / 2021 et la saison 2019 / 2020.

Ses répercussions sur la saison à venir sont difficiles à estimer. Nous pouvons craindre une désaffection tant pour les nouvelles adhésions que pour les réinscriptions, les pratiquants n'ayant pu pratiquer de manière régulière sur l'exercice précédent. L'économie de la section, la pérennité de ses emplois salariés, ses résultats sportifs aussi, reposent pour l'essentiel sur notre capacité à accueillir un effectif d'environ 800 rameurs. Si nous devons nous situer durablement en deçà, c'est notre équilibre financier qui serait mis en péril.

Le Bureau est vigilant à cette situation.

L'importance de la pratique sportive nous apparaît comme une évidence, notamment dans la période difficile que nous traversons, dans le respect le plus absolu des mesures barrières et de la distanciation sociale. En accompagnement de notre conduite responsable et une application adaptée de la réglementation par eux-mêmes, nous espérons que nos partenaires municipaux et départementaux trouveront les leviers pour permettre à notre structure, à nos salariés de continuer à fonctionner et à nos adhérents - compétitions, loisirs, handi, scolaires, entreprises, adapté - de continuer à pratiquer. Ce sera probablement la meilleure contribution que nous pourrions apporter, ensemble, à la lutte contre le virus.